



FILTISAC S.A.

R A P P O R T
A N N U E L
2010





FILTISAC S.A

RAPPORT ANNUEL 2010

s o m m a i r e

Le Mot du président	4
L'Institut IPS (WA)	5
La Société FILTISAC	6
La Direction de FILTISAC	7
Evolution du titre FILTISAC	8
Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er Juillet 2011	9
Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les comptes clos au 31 Décembre 2010	10 - 12
Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les Comptes Consolidés au 31 Décembre 2010	13 - 16
Rapport Général des Commissaires aux Comptes Exercice Clos au 31 Décembre 2010	19 - 20
Rapport Spécial des Commissaires sur les conventions réglementées Exercice Clos au 31 Décembre 2010	21 - 22
Comparaison des Comptes de Résultats Sociaux	23
Comparaison des Bilans Sociaux	24
Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés	25
Comparaison des Comptes de Résultats Consolidés	26
Comparaison des Bilans Consolidés	27
Projet du texte des Résolutions Soumises à l'Approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire	28



LE MOT DU PRÉSIDENT



La fin de l'année 2010 a été marquée par une crise sans précédent qui a fait basculer le pays dans une zone de turbulences avec pour conséquence immédiate, une crise économique, sociale et financière fragilisant, entre autres, tout le secteur privé.

Pour ce qui concerne votre entreprise, elle n'a pas été épargnée. Elle a également subi d'énormes préjudices :

- La longue période de couvre-feu notamment à Abobo, pendant et après les élections et la désorganisation du transport du personnel ont entraîné une perte significative de la production et perturbé les livraisons d'emballages durant la période cacaoyère;
- La fragilisation de nos clients nationaux avec pour corollaire des difficultés de recouvrement et une réduction de la demande ;
- Une atmosphère générale de crainte défavorable à la réalisation des opérations commerciales à l'international avec pour conséquence notamment, l'annulation de nos commandes à l'export.

Toutes ces difficultés ont occasionné des fermetures sporadiques des ateliers au mois de décembre 2010.

Malgré tous les efforts consentis par le

«L'Espoir est permis»

personnel et les mesures de sauvegarde prises par la Direction Générale, les activités industrielles et commerciales de votre entreprise au cours de l'année 2010 n'ont pu atteindre les objectifs fixés, et votre entreprise a ainsi dégagé un résultat négatif et, connu une dégradation significative de sa trésorerie ne permettant pas de distribution de dividendes.

Par ailleurs, les événements intervenus pendant la période de janvier à avril 2011 et liés, entre autres, aux sanctions économiques, financières, aux fermetures des banques et aux combats, ont fortement affecté votre entreprise qui, malheureusement, n'est pas totalement sortie de la tourmente et continuera à subir cette année, les impacts de la crise post-électorale.

Pour autant, cette situation passagère liée à l'environnement politique et social ne remet pas en cause les fondamentaux de votre entreprise. Dès la fin de la crise et la montée en puissance de l'activité de sa clientèle, elle sera en mesure de retourner à des niveaux de rentabilité satisfaisants.

Nous croyons en l'avenir de notre entreprise. L'espoir est permis, Ensemble nous y arriverons.



FILTISAC S.A.

L'INSTITUTION IPS (WA)

Industrial Promotion Services (West Africa) (IPS (WA)), est une Institution de promotion industrielle au service du développement, créée en 1965 par le Fonds Aga Khan pour le Développement Economique (AKFED), son actionnaire majoritaire, avec l'aide du gouvernement ivoirien.

IPS (WA) vise à encourager et à développer l'entreprise privée, afin de créer de la valeur destinée à être réinvestie dans ses pays d'implantation, après une juste rémunération des actionnaires, soit dans l'amélioration des outils existants, soit dans des projets porteurs de développement, ayant un impact sur l'amélioration du niveau de vie des populations, notamment depuis ces dix dernières années, dans des projets d'infrastructures.

Cette Institution regroupe aujourd'hui en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, des activités dans 3 grands secteurs et emploie environ 4500 personnes :

Emballage :

FILTISAC, GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL, EMBALMALI, FASOPLAST, COFISAC, et FUMOA

Agro-industrie :

IVOIRE COTON, MBENGUE COTON, FASO COTON et SN SOSUCO

Infrastructures :

AZITO ENERGIE, EDM, AIR BURKINA et AIR MALI

Ainsi que dans les PME avec CHIMTEC.

Créé en 1965, FILTISAC, le premier projet d'IPS (WA), est une unité de fabrication de sacs en fibres naturelles, le jute, destiné à l'emballage du cacao, café et cajou.

En 1988, FILTISAC a diversifié ses activités en créant une unité de fabrication d'emballages en fibres synthétiques. Durant les années quatre-vingt-dix, elle a créé des filiales dans l'UEMOA (COFISAC au Sénégal, FASOPLAST au Burkina Faso et EMBALMALI au Mali).

En 2009, Filtisac a absorbé sa filiale SISEP, spécialisée dans la production d'emballages rigides en plastique (préformes, bouteilles, flacons, jerrycans, bidons etc.).

FILTISAC est l'un des fleurons de l'économie ivoirienne grâce à sa politique sociale, doublée d'une qualité de service s'appuyant sur la compétence de ses hommes.

Site : www.ips-wa.org



LA SOCIETE FILTISAC

VISION

Leader en Afrique francophone, FILTISAC garantit à ses clients des solutions adaptées à leurs besoins et assure à tous une rentabilité durable par sa politique d'innovation et un outil de production performant.

GOUVERNANCE

FILTISAC s'engage à conduire son activité de manière responsable, et à rester attentive à l'impact de ses opérations sur les personnes et sur l'environnement. Les objectifs financiers sont inscrits dans une perspective de croissance durable, consolidant ainsi FILTISAC et ses partenaires dans des relations commerciales basées sur la confiance et la transparence.

L'adoption d'un Code d'Ethique à la fin de l'année 2004 octroie à nos collaborateurs un cadre qui leur permet de résoudre les questions d'éthique auxquelles ils pourraient être confrontés dans leurs activités quotidiennes, et d'opérer dans le respect mutuel de chacun.

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DU PERSONNEL

FILTISAC reste très vigilante quant au respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi qu'aux conditions de travail de l'ensemble de son personnel, et de ses sous-traitants ou intervenants.

Le développement des compétences personnelles et professionnelles de nos collaborateurs est encouragé par le maintien d'un niveau élevé des dépenses de formation et par la mise en œuvre d'un programme de formation interne à nos métiers.

Par son engagement au fonds de Solidarité IPS (SOLIPS), FILTISAC est également à la pointe de la lutte contre le VIH/SIDA, le PALUDISME et la TUBERCULOSE en entreprise.

Enfin, FILTISAC a initié depuis 2009 une action en faveur du Développement de la Petite Enfance.

INNOVATION ET ENGAGEMENT POUR LA QUALITE

La politique de management de la qualité se poursuit avec l'obtention depuis 2010 de la certification ISO 9001 version 2008. Elle est revue annuellement pour s'adapter aux besoins toujours croissants du client. Nous anticipons les besoins de nos partenaires à travers la maîtrise de nos différents processus et une écoute attentive de nos clients.

Le client étant notre raison d'être, nous nous engageons à le visiter régulièrement afin de nous enquêter de son niveau de satisfaction. FILTISAC, entreprise citoyenne, s'est engagée depuis plusieurs années dans la politique de développement durable. Cette vision passe par une hygiène de la sécurité et de l'environnement.

Notre politique Qualité et d'innovation, revue annuellement pour assurer sa parfaite adéquation avec la satisfaction de nos clients, s'articule autour de trois axes principaux :

- **Anticiper les attentes de nos clients et partenaires ;**
- **Maîtriser nos prestations ;**
- **Accroître notre réactivité.**



FILTISAC S.A.

LA DIRECTION DE FILTISAC

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs	Représentants	AG de nomination	Durée de mandat	Fin de mandat
M. Yves ROLAND	PCA	23 juin 2009	2 ans	2011
M. GODDE Christian		23 juin 2009	2 ans	2011
Mme DOUCOURE Aïssata		23 juin 2009	2 ans	2011
M. Mahmoud RAJAN		23 juin 2009	2 ans	2011
M. Mahamadou SYLLA		23 juin 2009	2 ans	2011
AKFED	M. Lutaf KASSAM	23 juin 2009	2 ans	2011
IPS (WA)	M. Charles AMADOU	23 juin 2009	2 ans	2011
M. Daniel THOMAS		23 juin 2009	2 ans	2011
AKA INVESTMENT TRUST	M. Aziz KASSAM	23 juin 2009	2 ans	2011

COMITE DE DIRECTION

Désiré GABALA	: Directeur Général
Frédéric KOREKI	: Directeur Activités Packaging
Marie Claude ESMEL	: Directeur Financier
Karim FAZELA	: Directeur Commercial
Marc MONTEIL	: Directeur Industriel (jusqu'au 15 octobre 2010)
Philippe NIAMKEY	: Directeur Supply Chain (Depuis le 2 février 2010)
Eléonore DOUMBIA	: Directeur des Ressources Humaines

COMITE D'AUDIT

- Aziz KASSAM
- Daniel THOMAS

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet ERNST & YOUNG

5 Avenue Marchand
01 B. P. 2715 Abidjan 01
(Plateau - Côte d'Ivoire)
Tél : (225) 20 21 11 15
Représenté par Mme Caroline ZAMOJCIOWNA-ORIO

Cabinet DELOITTE

Immeuble Alpha 2000 – 14ème étage Plateau
01 B. P. 224 Abidjan 01
Tél : (225) 20 25 02 50
Représenté par M. Marc WABI



EVOLUTION DU COURS DU TITRE DE FILTISAC

- **Nombre total de titres :**
3 525 935
- **Nombre de titres dans le public :**
860 535 (24,4 %)
- **Valeur au 31 décembre 2010 :**
3 250 FCFA
- **Capitalisation boursière au 31 décembre 2010 :** 11 459 288 750 FCFA
- **Taux de rendement 2010 :** N.A
- **Dividende net par action 2010 :**
N.A

Contrairement à 2009 où le cours de FILTISAC affichait une tendance baissière, l'année 2010 s'est caractérisée par une évolution à divers stades. Stable autour de FCFA 3 000 pendant les cinq premiers mois de l'année, le titre amorce une forte hausse à la mi-juin et atteint FCFA 3 925.

Par la suite, l'action enregistre un repli pour se stabiliser autour de FCFA 3 200 jusqu'à début octobre, avant de reprendre son envol et atteindre début novembre son niveau maximal de l'année avec FCFA 4 035.

Au dernier trimestre de l'année 2010, dans un contexte de tension électorale et d'incertitudes en Côte d'Ivoire, le titre n'arrive pas à se maintenir à son niveau le plus haut, et clôture l'année à FCFA 3 250.

Néanmoins, sur l'année 2011 le titre FILTISAC gagne 11.68%, alors que l'indice «BRVM industrie» perd 2.44%.

	Dividendes bruts (millions de CFA)	Taux de distribution (%)
2010	N.A	N.A
2009	1 250	229
2008	1 250	104
2007	1 250	147
2006	1 250	117
2005	1 008	N.A
2004	2 513	63,11
2003	4 344	86,17
2002	4 330	76,60
2001	2 699	65,96

N.A. : Non applicable



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1er JUILLET 2011

- 1) Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.
- 2) Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2010.
- 3) Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.
- 4) Approbation de ces rapports ainsi que des comptes, et opérations de l'exercice.
- 5) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010.
- 6) Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.
- 7) Renouvellement des mandats d'administrateurs et nomination d'un nouvel administrateur.
- 8) Pouvoirs en vue des formalités de publicité.



RAPPORT DU CONSEIL À L'ASSEMBLEE GENERALE SUR L'ACTIVITE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni ce jour en Assemblée Générale, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

En conformité avec l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable, nous allons également soumettre à votre approbation les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2010.

De plus, après lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, nous vous demanderons de statuer sur les résolutions dont le texte a été mis à votre disposition.

Tous les comptes sociaux, comptes consolidés, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant ont été aussi mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Au plan macro-économique, le déroulement

des élections a impacté négativement l'environnement des affaires.

L'administration a été fortement inopérante durant toute la période électorale et postélectorale (octobre à décembre 2010).

Le contexte socio politique extrêmement tendu du dernier trimestre a fortement perturbé nos opérations d'approvisionnement, de production et de vente aussi bien sur le marché local qu'à l'exportation avec pour conséquence un retrait important du chiffre d'affaires par rapport à nos objectifs de vente.

L'activité du département Jute a été marquée par une hausse spectaculaire du coût de la matière première qui a eu pour conséquence une révision de tous nos prix de vente.

L'activité du département Synthétique a vu le retrait de ses ventes dans le secteur informel du fait de l'arrivée de nouveaux concurrents, qui ont perturbé le marché avec un dumping sur les prix de vente.

Parallèlement, 2010 a été une année de reprise du secteur cotonnier avec une forte progression de nos parts de marché dans cette filière.

L'activité du département Packaging s'est enrichie d'une nouvelle ligne de produits avec la production des emballages pour le secteur agro-alimentaire.



Filtisac a poursuivi sa réorganisation avec la création de la Direction Supply Chain en mars 2010, le remplacement du directeur d'usine Jute parti à la retraite après 20 ans de service et la suppression du poste de Directeur Industriel au dernier trimestre.

Dans un contexte économique morose, et une situation socio politique pesante, durant le dernier trimestre, Filtisac a réalisé, au 31 décembre 2010, un chiffre d'affaires de 30 025 millions de francs CFA et enregistré une perte de 1 094 millions de francs CFA.

L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au Département Jute :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 11 424 millions de francs CFA, en recul de 11% par rapport à l'année 2009.

A l'exclusion des performances des filières Café (+ 17%) et cajou (+ 30%), tous les autres secteurs (Cacao, OPA, Navette) ont subi les contre-coups de la période électorale.

Au Département Synthétique :

Le chiffre d'affaires de 11 891 millions de francs CFA est en hausse de 8% par rapport à l'exercice précédent.

La reprise de la production cotonnière a fortement contribué à l'amélioration des ventes.

Au Département Packaging :

Le chiffre d'affaires de ce Département, soit 6 710 millions de FCFA, se contracte de 11% par rapport à l'année précédente, en raison de l'interdiction d'importation d'huile de palme d'origine Ivoirienne par le Sénégal.

LA SITUATION FINANCIERE

Le bilan et les comptes que nous soumettons à votre approbation font apparaître une perte nette de 1 094 304 995 francs CFA après dotations aux amortissements et provisions de 2 331 169 803 francs CFA, et prélèvements des impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) de 15 000 000 francs CFA.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil d'Administration propose de ne pas distribuer de dividendes, et soumet à votre approbation l'affectation des résultats comme suit :

	(FCFA)
Perte nette de l'exercice	-1 094 304 995
Dotation à la réserve légale	
Dividendes bruts	
Report à nouveau	
exercices antérieurs	15 023 183 243
Report à nouveau après affectation	13 928 878 248



PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2011

A l'instar de l'ensemble des sociétés ivoiriennes, les activités de FILTISAC ont été fortement perturbées par les événements qui ont eu cours durant la période post-électorale : la montée de l'insécurité dans la zone d'ABOBO, puis sur l'ensemble de la ville d'ABIDJAN, la fermeture des banques, les sanctions de l'Union Européenne, l'embargo sur les exportations de cacao.

FILTISAC a été contrainte de cesser toute activité de production sur son site à compter du 11 Mars et de procéder à la mise en chômage technique de l'ensemble de son personnel de production le 18 Mars 2011.

Seule une équipe réduite (environ 20 personnes) a été délocalisée à IPS (Cocody), afin d'assurer provisoirement les opérations de recouvrement et de gestion des relations avec les fournisseurs, l'administration fiscale et douanière.

A compter du 29 mars 2011 et au paroxysme du conflit armé, des actes de cambriolage et de pillages ont été perpétrés dans l'enceinte du site de FILTISAC. Il a été constaté la destruction et le vol des biens administratifs et de production (dégradation des bâtiments, vols de matériel informatique et bureautique, de la climatisation, du matériel et mobilier de bureau, de véhicules, d'outillage, de pièces de rechange...), et des biens sociaux (cantine, logements, centre médical).

Les stocks des 3 Départements (Jute, Synthétique et Packaging) ont été en grande partie préservés, et de ce fait, FILTISAC a pu accompagner ses clients, en reprenant les livraisons sur stock dès le 26 avril 2011.

Après le diagnostic de l'outil industriel et les constats d'experts d'usage, FILTISAC a été en mesure de redémarrer progressivement ses activités de production en mai 2011.

L'évaluation des dommages directs subis sont estimés à FCFA 1 021 millions et concernent essentiellement les stocks et les immobilisations pour un montant respectif de FCFA 728 millions et FCFA 293 millions.

L'impact financier de cette crise sera enregistré dans les comptes au 31 décembre 2011.

Ainsi, les perspectives 2011 demeurent encourageantes grâce à la reprise générale des activités mais seront entachées des dommages physiques liés à la crise post-électorale et à l'arrêt de l'activité pendant environ deux mois et demi.

Au terme de ce compte rendu sur l'activité 2010 et sur les perspectives 2011 de votre société, nous souhaitons en votre nom, adresser tous nos encouragements, à l'ensemble du personnel pour son attachement, sa disponibilité et son dévouement durant cette période difficile.



RAPPORT DU CONSEIL À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable, notre société publie les comptes consolidés.

Ces comptes sont présentés en annexe.

FILTISAC détient des participations au sein des unités figurant dans le tableau ci-dessous.

L'intégration globale permet de présenter l'ensemble des actifs et passifs des sociétés intégrées, après élimination des opérations et résultats internes au Groupe.

La situation nette ainsi que les résultats de chaque société consolidés sont ventilés entre la part du Groupe et celle des minoritaires.

L'intégration par mise en équivalence consiste à remplacer, dans le bilan consolidé, la valeur comptable des titres par la quote-part de la situation nette et du résultat de l'exercice.

Les sociétés détenues indirectement ont également été intégrées soit par intégration globale, soit par mise en équivalence.

Pour cette consolidation, les retraitements appliqués ont été :

- élimination des dividendes intra-groupe,
- élimination des plus-values intra-groupe,
- élimination des marges internes sur stocks
- retraitement des impôts différés
- amortissement des frais d'établissement à 100%,
- amortissement des fonds de commerce sur 2.5 ans.

Les opérations internes ont été éliminées.



Dénomination	Pays	Pourcentage (%) d'intérêt	Mode de consolidation
Pôle Emballage			
GFI	Côte d'Ivoire	99,99	Intégration Globale
CHIMTEC	Côte d'Ivoire	99,99	Intégration Globale
CHIMTEC CAMEROUN	Cameroun	99,99	Intégration Globale
EMBALMALI	Mali	52,99	Intégration Globale
EMBALFASO	Burkina Faso	64,30	Intégration Globale
FASOPLAST	Burkina Faso	33,49	Intégration Globale
COFISAC	Sénégal	99,99	Intégration Globale
FUMOA	Sénégal	69,98	Intégration Globale
Pôle Agro-industrie			
IVOIRE COTON	Côte d'Ivoire	42,44	Intégration Globale
FASO COTON	Burkina Faso	22,88	Intégration Globale
M'BENGUE COTON	Côte d'Ivoire	42,44	Intégration Globale

GRUPE FIBAKO IVOIREMBAL (GFI)

Domaines d'activité	:	Fabrication et commercialisation de sacs, Toiles, fils, ficelles et cordages, en jute et polypropylène
Chiffres d'affaires	:	1 771 816 141 FCFA
Résultat net	:	+ 18 606 794 FCFA
Effectif	:	277
Date de prise de participation	:	1993
Actionnariat	:	99.99 % FILTISAC S.A.

CHIMTEC

Domaines d'activité	:	Négoce de produits Chimiques industriels
Chiffres d'affaires	:	6 187 712 277 FCFA
Résultat net	:	+109 288 030 FCFA
Effectif	:	80
Date de prise de participation	:	2006
Actionnariat	:	99.99 % FILTISAC S.A.

CHIMTEC CAMEROUN

Domaines d'activité	:	Négoce de produits Chimiques industriels
Chiffres d'affaires	:	103 899 874 FCFA
Résultat net	:	+14 134 837 FCFA
Effectif	:	4
Date de création	:	2008
Actionnariat	:	99.99 % FILTISAC S.A.



FILTISAC S.A.

EMBALMALI

Domaines d'activité	:	Fabrication et commercialisation de toiles et sacs d'emballages en produits synthétiques
Chiffre d'affaires	:	3 001 037 027 FCFA
Résultat net	:	- 12 060 274 FCFA
Effectif	:	263
Date de création	:	1997
Actionnariat	:	52.99 % FILTISAC S.A.

EMBALFASO

Domaines d'activité	:	Holding de la société FASOPLAST
Résultat net	:	- 3 224 272 FCFA
Date de création	:	1997
Actionnariat	:	64,30 % FILTISAC S.A.

FASOPLAST

Domaines d'activité	:	Fabrication et commercialisation de toiles et sacs d'emballages en produits synthétiques et Packaging
Chiffre d'affaires	:	4 165 683 484 FCFA
Résultat net	:	+ 61 785 593 FCFA
Effectif	:	219
Date de privatisation	:	1997
Actionnariat	:	33.49 % FILTISAC S.A.

COFISAC

Domaines d'activité	:	Fabrication et commercialisation de toiles et sacs d'emballages en produits synthétiques
Chiffre d'affaires	:	3 182 439 252 FCFA
Résultat net	:	+92 694 646 FCFA
Effectif	:	106
Date de création	:	1995
Actionnariat	:	99.99 % FILTISAC S.A.

FUMOA

Domaines d'activité	:	Fabrication et commercialisation de fûts métalliques et emballages plastiques
Chiffre d'affaires	:	6 556 639 372 FCFA
Résultat net	:	+ 218 978 605 FCFA
Effectif	:	92
Date de prise de participation	:	2003
Actionnariat	:	69.98 % FILTISAC S.A.



FILTISAC S.A.

IVOIRE COTON

Domaines d'activité	:	Agro industrie, Egrenage de Coton Graine, Commercialisation de Fibres
Chiffre d'affaires	:	32 185 265 770 FCFA
Résultat net	:	+ 2 147 595 614 FCFA
Effectif	:	686
Date de création	:	1998
Actionnariat	:	42,44 % FILTISAC S.A.

FASO COTON

Domaines d'activité	:	Agro industrie, Egrenage de Coton Graine, Commercialisation de Fibres
Chiffre d'affaires	:	5 933 808 144 FCFA
Résultat net	:	-791 486 381 FCFA
Date de création	:	2004
Actionnariat	:	22.88 % FILTISAC S.A.

M'BENGUE COTON

Domaines d'activité	:	Agro industrie, Egrenage de Coton Graine, Commercialisation de Fibres
Chiffre d'affaires	:	8 859 817 314 FCFA
Résultat net	:	+401 568 636 FCFA
Effectif	:	250
Date de prise de participation	:	2008
Actionnariat	:	42.44 % FILTISAC S.A.

Situation financière consolidée

Le résultat net consolidé s'élève à -968 millions pour un chiffre d'affaires de 98 294 millions de francs CFA. Les fonds propres consolidés, atteignent 56 779 millions de francs CFA.

NB : les résultats 2010, intègrent l'élimination des marges internes sur stocks et le traitement des impôts différés.







RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS. EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- Le contrôle des états financiers annuels personnels de société FILTISAC, S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels personnels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1 - Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels personnels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

La crise politique post-électorale de novembre 2010 en Côte d'Ivoire s'est accompagnée d'une crise économique, financière et militaire qui a eu des multiples conséquences pour la Société FILTISAC SA, notamment la dégradation de ses actifs en avril 2011.

Selon l'évaluation faite par la société et décrite dans le rapport du Conseil à l'Assemblée Générale, les dommages subis sur les stocks et les actifs immobilisés sont estimés à FCFA 1.021 millions. Aucune provision pour charge n'a été enregistrée dans les comptes clos au 31 décembre 2010.

Compte tenu du fait que les casses et les pillages intervenus en avril 2011 ont un lien direct avec la crise post-électorale née en décembre 2010, et en raison de la nécessité du respect du principe de prudence, les pertes évaluées devraient faire l'objet d'une provision pour charge à hauteur de FCFA 1.021 millions.



Sous cette réserve, nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

2 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels personnels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressées aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels personnels.

Abidjan, le 16 juin 2011

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & TOUCHE

ERNST & YOUNG

Marc Wabi
Associé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES. EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En l'application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I-Conventions nouvelles autorisées au cours de l'exercice

1-Contrat de sous traitance entre la société FILTISAC et la société GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL.

Administrateur et/ou dirigeant commun : Messieurs Mahamadou SYLLA, Mahmoud RAJAN, Charles AMADOU.

Nature et objet : Sous- traitance industrielle. Ce contrat formalise la fabrication de sacs par GFI, à partir de la matière première mise à disposition par FILTISAC.

Modalités et rémunérations : GFI facture à FILTISAC, le coût des charges supportées dans le cadre de la fabrication des sacs et une rémunération qui s'élève à 2.5 % des dites charges.

Au titre de l'exercice 2010, la rémunération variable versée par FILTISAC s'élève à FCFA 25,1 millions.

II- Conventions approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1-Convention d'assistance signée avec la Société INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES WEST AFRICA S.A. (IPS WA)

Administrateurs et/ou dirigeants communs : AKFED, Messieurs Mahmoud Rajan, Mahamadou Sylla, Christian Godde et Daniel Thomas.

Nature et objet : La convention porte sur une assistance accordée par la société IPS WA au titre des prestations de routines et spécifiques couvrant les domaines ci-après :

- la supervision de la gestion de la société;
- l'organisation et réalisation de l'audit interne;
- la réalisation des études et mise en place de projets spéciaux.
- l'assistance juridique etc...



FILTISAC S.A.

Modalités et rémunérations : Cette assistance est rémunérée au taux de 2% du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

Les frais d'assistance comptabilisés par la société au cours de l'exercice 2010 s'élèvent à FCFA 600,4 millions.

2. Convention d'assistance signée avec la Société INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES - SUISSE (IPS SA)

Administrateur et/ou dirigeant commun: AKFED

Nature et objet: La convention porte sur une assistance accordée par la société IPS S.A. (Suisse) dans les domaines touchant à la stratégie globale et l'assistance financière.

La convention est conclue pour une durée de deux ans renouvelable par tacite reconduction par période d'égale durée avec prise d'effet à compter du 1er janvier 2007.

Modalités et rémunération : L'assistance est rémunérée au taux de 0.6% du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par FILTISAC.

L'assiette de la rémunération exclut le chiffre d'affaires lié à l'activité Packaging conformément à l'avenant en date du 1er Décembre 2009.

Les frais d'assistance comptabilisés par la société au cours de l'exercice 2010 s'élèvent à FCFA 139,89 millions.

3. Convention d'assistance signée avec la société EMBALMALI en matière de recherche et développement.

Administrateurs et/ou dirigeants communs : Messieurs Mahamadou SYLLA et Mahmoud RAJAN

Nature et objet: L'assistance d'EMBALMALI en matière de recherche et développement.

Modalités et rémunération: Le coût de l'assistance s'est élevé à FCFA 42,74 millions au titre de l'exercice écoulé.

III- Rémunérations Exceptionnelles visées par l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE.

Nous vous informons, par ailleurs, que nous n'avons pas eu connaissance d'aucune rémunération versée aux administrateurs de FILTISAC S.A. et susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions visées à l'article 432 l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE.

Abidjan, le 16 juin 2011

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Touche

Ernst & Young

Marc Wabi
Associé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



COMPARAISON DES COMPTES DE RESULTATS SOCIAUX

(en milliers de FCFA)

		2010	2009
RECETTES	Marchandises	40 182	594 710
	Production	31 531 133	30 692 415
	Prestations de services	-	236
	Production immobilisée et transferts de charges	681 096	576 734
	Produits accessoires	4 925	6 554
	Subventions	-	-
	Autres produits	2 867 724	3 386 897
	Reprise provisions et amortissements	86 210	1 395 253
		35 211 269	36 652 798
DEPENSES	Achats et frais sur achats consommés	12 856 592	11 540 374
	Fournitures extérieures	3 861 898	4 050 732
	Transports	2 640 235	2 675 538
	Services extérieurs	4 453 060	4 050 849
	Impôts et taxes	595 727	1 005 120
	Autres charges	2 713 685	5 339 344
	Charges de personnel	6 128 566	6 262 033
	Dotation aux amortissements et provisions	2 307 936	2 975 068
		35 557 699	37 899 058
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 346 430	- 1 246 260
RESULTAT FINANCIER		-707 560	1 805 731
	Résultat H.A.O.		
	Plus (Moins)-values de cession	- 25 315	- 286
	Impôts sur les résultats	- 15 000	- 15 000
RESULTAT NET A AFFECTER		-1 094 305	544 185



COMPARAISON DES BILANS SOCIAUX

(en milliers de FCFA)

	2010		2009	
ACTIF				
Charges immob et frais d'établissement		90 700		205 269
Immobilisations incorporelles	1 880 424		1 822 572	
- moins amortissements	156 440	1 723 984	147 977	1 674 595
Immobilisations corporelles	38 454 105		36 916 248	
- moins amortissements	29 615 610	8 838 495	27 616 384	9 299 864
Autres immobilisations		13 693 913		13 488 874
Stocks		16 798 464		12 193 514
Crédits clientèle		13 705 910		14 112 532
Valeurs réalisables à court terme		10 206 782		7 918 756
Valeurs disponibles		1 025 021		2 340 502
		66 083 269		61 233 906
PASSIF				
Capital		8 814 838		8 814 838
Primes, réserves et report à nouveau		31 022 914		31 728 814
Résultat de l'exercice		-1 094 305		544 185
Fonds exceptionnels				
Provisions réglementées				
Dettes financières à long et moyen terme		4 797 803		5 954 229
Crédits fournisseurs		3 840 312		3 258 958
Dettes à court terme		1 644 707		1 259 708
Crédits bancaires		17 057 000		9 673 174
		66 083 269		61 233 906



NON VALABLE

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES.
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons procédé au contrôle des états financiers annuels consolidés du groupe FILTISAC, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels que joints au présent rapport.

Il nous appartient, sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué

par des entreprises comprises dans la consolidation, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

2 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels consolidés.

Abidjan, le 16 juin 2011

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Touche

Ernst & Young

A. Wabi

[Signature]

Marc Wabi
Associé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

NON VALABLE





COMPARAISON DES COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES

(en milliers de FCFA)		
	2010	2009
RECETTES		
Ventes de marchandises	19 194 487	17 836 704
Ventes de produits fabriqués	77 534 732	67 398 633
Travaux, Services vendus	425 886	740 101
Production stockée (ou déstockage)	1 184 260	852 380
Production immobilisée	106 465	-
Produits accessoires	1 139 024	538 946
Subventions	372 026	6 417 669
Autres produits	5 963 949	5 657 109
Reprise provisions et amortissements	899 367	2 448 646
Transferts de Charges	705 094	671 715
	107 525 290	102 561 903
DEPENSES		
Achats et frais sur achats consommés	52 111 517	47 644 731
Fournitures extérieures	8 272 560	7 583 147
Transports	5 898 615	5 104 528
Services extérieurs	11 844 507	10 173 145
Impôts et taxes	1 910 235	1 529 152
Autres charges	4 896 854	7 162 571
Charges de personnel	13 196 111	13 900 546
Dotation aux amortissements et provisions	6 595 284	7 198 968
	104 725 683	100 296 788
RESULTAT D'EXPLOITATION	<u>2 799 607</u>	<u>2 265 115</u>
RESULTAT FINANCIER	<u>-2 455 708</u>	<u>-1 395 012</u>
Résultat H.A.O.	183 667	88 971
Résultat des Sociétés mis en équivalence	-	-
Résultat des Sociétés consolidées minoritaires	-565 730	- 991 404
Impôts différés	-744 288	2 619 248
Impôts sur les résultats	-185 567	209 175
RESULTAT NET A AFFECTER	<u>-968 019</u>	<u>2 377 743</u>



COMPARAISON DES BILANS CONSOLIDES

(en milliers de FCFA)

	2010		2009	
ACTIF				
Charges immob et frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles	6 281 251		6 162 162	
- moins amortissements	5 065 511	1 215 740	4 307 717	1 854 445
Immobilisations corporelles	101 560 053		99 038 526	
- moins amortissements	76 757 165	25 002 888	72 773 989	26 264 537
Autres immobilisations		7 504 462		8 238 627
Stocks		31 966 683		26 361 284
Crédits clientèle		28 463 245		26 059 306
Valeurs réalisables à court terme		20 420 636		17 117 269
Valeurs disponibles		4 803 069		6 306 912
		119 376 723		112 202 380
PASSIF				
Capital		8 779 497		8 779 497
Primes, réserves et report à nouveau		35 602 814		34 242 254
Résultat de l'exercice		-968 019		2 377 743
Intérêts des Minoritaires		13 364 965		12 609 276
Provisions réglementées				
Dettes financières à long et moyen terme		14 277 448		16 082 856
Crédits fournisseurs		14 731 225		13 390 485
Dettes à court terme		7 087 140		5 928 435
Crédits bancaires		26 501 653		18 191 838
		119 376 723		112 202 380



PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution : Approbation des Comptes et du Bilan, quitus.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2010, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte nette de un milliard quatre vingt quatorze millions trois cent quatre mille neuf cent quatre vingt quinze (1 094 304 995) francs CFA.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence, aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution : Rapport spécial des Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale approuve dans les conditions de l'article 440 de l'Acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et du G.I.E, les conventions réglementées visées par les dispositions de l'article 438 de l'Acte uniforme sur le droit des sociétés commerciales et mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice 2010.

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010, qui se solde par une perte nette de un milliard quatre vingt quatorze millions trois cent quatre mille neuf cent quatre vingt quinze (1 094 304 995) francs CFA :

	FCFA
Perte nette de l'exercice	-1 094 304 995
Report à nouveau	15 023 183 132
TOTAL REPORT A NOUVEAU	13 928 878 248



La répartition des fonds propres après affectation du résultat sera la suivante :

	FCFA
Capital	8 814 837 500
Prime d'apport, d'émission, de fusion	13 174 706 182
Réserve légale (20% maximum du capital)	1 762 967 500
Réserve de réévaluation	688 894 272
Autres réserves	373 163 362
Report à nouveau	15 023 183 243
FONDS PROPRES	39 837 752 059

Quatrième résolution : Renouvellement des mandats d'administrateurs et nomination d'un nouvel administrateur.

Après avoir constaté que les mandats des administrateurs viennent à expiration ce jour, l'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de deux (2) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les mandats des administrateurs ainsi qu'il suit :

- M. Yves ROLAND
- M. Christian GODDE
- Mme Aïssata DOUCOURE
- M. Mahamadou SYLLA
- M. Mahmoud RAJAN
- AKFED
- IPS (WA)
- AKA INVESTMENT TRUST

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale nomme en qualité d'administrateur de la société, pour une durée de deux (02) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- Monsieur Karim KHOJA, né le 15 novembre 1958 à Pretoria en Afrique du Sud, de nationalité Anglaise, domicilié à Dubaï.

Le Conseil d'administration sera désormais composé comme suit :



ADMINISTRATEURS

1. M. Yves ROLAND
2. M. Christian GODDE
3. Mme Aissata DOUCOURE
4. M. Mahamadou SYLLA
5. M. Mahmoud RAJAN
6. M. Karim KHOJA
7. AKFED
8. IPS (WA)
9. AKA INVESTEMENT TRUST

REPRESENTANTS

- M. Lutaf KASSAM
M. Ibrahim Charles AMADOU
M. Aziz KASSAM

Cinquième résolution : Pouvoirs en vue des formalités.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.



FILTISAC S.A.

Société Anonyme au capital de 8.814.837.500 FCFA - R.C.N°CI-ABJ-1965-B-4412

Siège social : Km 8, route d'adzopé - 01 Bp 3962 Abidjan 01 - République de Côte d'Ivoire

Tél : (225) 20 30 46 46 - 20 30 46 12 - 20 30 46 75

Email : info@filtisac.com

IPS Une Réalisation
Industrial Promotion Services

